

“Le propos de l’ethnobotanique au début du XXIe siècle”

Entre naturalisme et sciences de l’homme, quel objet pour l’ethnobotanique ?

Éléments pour une approche globale des relations plantes/sociétés

Pierre LIEUTAGHI

Quelques définitions.

Où l’on verra que l’ethnobotanique ne fait pas forcément l’ethnobotaniste.

De l’ethnobotanique, discipline qu’il a largement contribué à faire connaître en France, le regretté Jacques Barrau disait qu’elle se situait "au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines"¹. Toutefois, cette position théorique à la croisée de voies dont on sait à quel point elles se sont longtemps ignorées l’une l’autre (et se suspectent encore) ne s’accorde pas bien à la réalité des faits.

Beaucoup des meilleurs travaux qui relèvent à coup sûr du champ de l’ethnobotanique, où le végétal pris à témoin enseigne bien quelque chose de nouveau sur une société, sont à mettre au compte d’anthropologues fort peu soucieux d’explorer la réalité florale plus loin que ne le nécessite leur recherche, et celle-ci peut très bien ne concerner qu’une seule plante. D’un autre bord, il arrive que des botanistes capables d’identifier la totalité des espèces végétales d’un pré montagnard s’aventurent, du bord de la société, vers des champs de connaissances où leurs présupposés naturalistes les amènent à qualifier d’ethnobotanique de simples inventaires de recettes, dont la nature (plus ou moins substantielle) de matériau ethnographique n’est pas questionnée pour elle-même.

On voit qu’il n’est pas inutile d’essayer de définir ce que représente l’ethnobotanique aux yeux d’un chercheur qui se reconnaît lui-même comme ethnobotaniste à part entière, et à peu près dans la situation évoquée par J. Barrau, puisque le versant naturaliste de la discipline a été longuement exploré avant que ne s’échafaudent les questionnements de l’ethnologie.

Le terme même d’ethnobotanique est malheureux, comme à peu près tout ce qui s’est construit à partir du préfixe "ethno". Littéralement, il signifie "botanique des peuples", ce qui laisserait sous-entendre qu’on s’intéresse en premier lieu à la façon dont les gens ont nommé et classifié la flore. C’est, il va de soi, une définition très réductrice au regard du champ de la discipline aujourd’hui, mais elle s’accorde à une bonne part de ce qui concernait l’ethnobotanique américaine à ses débuts². Il faut désormais faire avec cette étiquette, aussi mal venue "qu’ethnobiologie", terme d’un scientisme redondant qui prétend maintenant rassembler les différents domaines de l’ethnologie touchant de près ou de loin à la nature perçue et mise en œuvre dans les sociétés traditionnelles, et aussi bien dans la nôtre.

¹BARRAU, Jacques, 1971. "L’ethnobotanique au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines". *Bull. Soc. bot. Fr.*, 118, pp.237-248 [seul article de généralités sur le sujet en français ; bibliographie de base].

² Voir les communications de B. LIZET, S. BAHUCHET et D. MUSSET leurs références. Le domaine des taxonomies traditionnelles a donné lieu à des travaux fondateurs, tant aux U.S.A. qu’en France, où l’on se référera à ceux de Claudine FRIEDBERG : "Les méthodes d’enquête en ethnobotanique. Comment mettre en évidence les taxonomies indigènes ?" *JATBA*, 15 (7-8), pp. 297-324, 1968 [l’article concerne exclusivement les classifications]. — "Les processus classificatoires appliqués aux objets naturels et leur mise en évidence, quelques principes méthodologiques" *JATBA*, 21 (10-11-12), pp. 313-334, 1974.

Il y a *ethnobotanique comme démarche* quand on s'interroge sur une relation au végétal, ou, plus exactement, sur un fait de société déterminé, fût-ce de façon indirecte, par la présence, ou un signe quelconque, dans le domaine matériel ou le symbole, d'une ou de plusieurs plantes. Quant à l'*ethnobotanique comme discipline*, c'est une *ethnologie d'intentions globales qui choisit de considérer les sociétés dans la plus large étendue possible de leurs relations avec le végétal et les milieux végétaux, dans la prise en compte des méthodes des sciences humaines aussi bien que des données naturalistes*. Son champ de questionnement va donc des aspects linguistiques et des classifications vernaculaires aux expressions actuelles de la relation symbolique au végétal (aspects "immatériels" de la plante-remède, "explosion" de la fleur ornementale en Occident, mise en scène du végétal dans le contexte urbain, etc.), des modes de perception, de description et d'usage des plantes du passé à notre temps, s'intéresse aux croyances et aux mythes en rapport avec la flore, tente de comprendre comment se constituent, évoluent et se transforment les connaissances où le végétal est impliqué, etc. On voit déjà que la relation d'usage au sens strict n'est qu'un des aspects pris en compte par l'ethnobotanique.

Une précision s'impose d'emblée : l'ethnobotanique du domaine européen et méditerranéen, si elle n'est pas sans de grandes similitudes, dans les théories aussi bien que dans la pratique du terrain, avec celle des pays de tradition orale exclusive, s'en écarte sur plus d'un point parce qu'elle concerne des cultures où l'écrit accompagne l'oral depuis des millénaires, constituant une mémoire des relations anciennes avec la plante. Ainsi, l'ethnobotanique dont il est question en priorité à Salagon intègre nécessairement la dimension historique, le recul vers la Préhistoire étant de surcroît favorisé par les données de plus en plus nombreuses et précises de l'archéologie touchant à la place des végétaux dans la vie des sociétés d'avant l'écriture³.

La place de l'écrit comme témoin des savoirs⁴ et des pratiques établit une distinction fondamentale au regard des sociétés sans écriture, où les récits d'origine de toute relation aux plantes s'imbriquent étroitement avec le mythe, sont souvent les seuls repères de la constitution du rapport au végétal. En Occident, si la rumeur des temps mythiques n'est plus que rarement perceptible dans les paroles du domaine "populaire", l'écrit a fixé depuis si longtemps les états successifs des connaissances qu'on jugeait dignes de consigner qu'il est assez souvent possible d'y trouver des éléments d'une grande importance pour l'épistémologie en question ici. Comme les plantes, en particulier médicinales, sont au nombre des premiers objets recensés, puis décrits dans les textes, ceux-ci conservent des anciennes saisons de la pensée du végétal, comme de sa mise en œuvre, de multiples empreintes que ne peut ignorer l'*ethnobotanique globale* ici revendiquée.

Quant au *rôle de la botanique elle-même* dans la discipline ainsi définie, on montrera plus loin à quel point il est essentiel, à propos de l'approche en parallèle des aires culturelles et des aires de végétation. C'est déjà un constat d'évidence que la connaissance du végétal en tant qu'individu, c'est-à-dire l'aptitude à nommer les plantes courantes et à identifier celles dont on ignore le nom,

³ L'archéobotanique, en particulier la paléo-carpologie qui étudie les vestiges de semences fossilisées dans les gisements, renseigne aussi sur les relations avec le végétal aux temps historiques, pratiques alimentaires en particulier. La meilleure introduction en français est de Philippe MARINVAL : *L'alimentation végétale en France du Mésolithique jusqu'à l'Âge du Fer*, 192 p., cartes, biblio., Paris, CNRS, 1988. Un bilan important pour le S.-O. de l'Europe, par pays et périodes archéologiques, est donné par Maria HOPF : "South and Southwest Europe", in VAN ZEIST & al., *Progress in Old World Palaeoethnobotany*, Rotterdam, Balkema, 1991, pp. 241-273, cartes, biblio. — Il y a des éléments intéressants pour une interprétation des paléo-restes végétaux susceptibles de signaler des utilisations médicinales chez Denise DELCOUR : "Hommes du Néolithique et Briançonnais d'aujourd'hui : une réflexion sur les pathologies et le recours aux plantes médicinales", multigraphié, 122 p. et annexes, D.E.A. Université de Provence, 1999.

⁴ Par "savoirs", on entend ici, dans un souci de simplification, l'ensemble des faits de transmission orale (ou consignés dans l'écrit d'obédience empirique) en relation avec le végétal, et non des ensembles de connaissances répondant à des systèmes cohérents qui seraient reconnus comme tels "du dedans" ; ce qui n'exclut nullement que ces savoirs ne s'échafaudent implicitement en systèmes, fussent-ils diffus, susceptibles d'être analysés du dehors.

est un préalable indispensable à l'enquête de terrain. Trop de publications laissent en suspens la détermination de certaines plantes, ou se satisfont d'un qualificatif vernaculaire non assorti d'une description, dont on ne sait pas s'il s'accompagne d'un échantillon d'herbier⁵. L'ethnobotanique comme discipline exige qu'on sache identifier les plantes rencontrées lors d'une enquête, ou qu'on réunisse les matériaux indispensables à une identification ultérieure. Une information perd souvent toute utilité si elle ne peut être rapportée avec certitude à une espèce donnée, ou du moins à un genre valant comme unité taxonomique⁶.

La connaissance floristique est un atout non moins important lorsqu'on a recours aux sources anciennes, pré-linnéennes, où la description des plantes, qui ne dispose pas d'un langage et encore moins d'une taxonomie⁷ bien établis, laisse souvent perplexe. C'est une situation qui s'apparente à celle de l'enquêteur confronté au flou de la description vernaculaire. Dans l'article du "Livre des Simples médecines"⁸ consacré à l'herbe dite *candelaria*, ou *chandelière*, on lit que cette plante est ainsi appelée "parce que ses racines ressemble à des chandelles de cire", qu'elle a des feuilles "semblables à celles du sceau-de-Salomon". Ces caractères, qui tiennent de la définition de mots croisés, ne sont interprétables, au regard des propriétés attribuées à la plante, que si l'on a acquis une certaine culture visuelle du végétal. On est alors à même de reconnaître le vératre, grande Liliacée montagnarde très toxique.

Les champs (et les friches) de l'ethnobotanique.

Les plantes, si on les considère de près, interfèrent avec à peu près tout ce qui constitue le champ de l'ethnologie "classique", de la linguistique et des modes classificatoires à la mythologie et au symbolisme, de la magie domestique à la religion constituée, des savoirs et des savoir-faire impliqués dans la vie quotidienne à tout ce qui concerne la genèse, la transmission et l'évolution de ces savoirs.

⁵ Les noms rencontrés lors du recueil oral ne figurent pas forcément aux tables des inventaires. De surcroît, un nom vernaculaire, qui n'a pas à respecter les limites descriptives de la botanique savante, peut circuler d'une plante à une autre, fût-ce à l'intérieur de la même culture. La mention d'un nom vernaculaire courant, connu de l'enquêteur, ne suffit pas à garantir le consensus sur une espèce. Ainsi, en Haute-Provence, on qualifie habituellement de "serpolet" la sarriette annuelle, *Satureja hortensis*. S'il existe heureusement une large espace consensuel à propos des plantes les plus communes de la "flore populaire" (aubépine, aigremoine, millefeuille, etc.), les glissements sémantiques sont assez fréquents pour qu'il soit nécessaire de *toujours s'enquérir d'une description de la part des informateurs*, et, lorsqu'il subsiste des incertitudes, d'essayer d'obtenir *un échantillon frais ou sec* des végétaux litigieux. Il va de soi que ces démarches vers la définition de l'identité des plantes impliquent des bases de botanique naturaliste suffisantes, en particulier l'aptitude au maniement des flores. Savoir nommer une plante est une nécessité d'autant plus impérieuse que les informateurs sollicitent souvent la garantie de l'identification savante.

⁶ "Bouillon blanc" (genre *Verbascum*), par exemple, recouvre souvent plusieurs espèces, voisines ou non (7 en Haute-Provence occidentale). Dans un tel cas, la description vernaculaire peut aider à identifier des groupes d'espèces plus que des espèces elles-mêmes, sauf caractéristiques frappantes propres à une seule espèce (comme le duvet de la molène floconneuse, *V. pulverulentum*). L'imprécision de l'identification populaire est compensée, ici comme souvent au niveau générique, par des propriétés médicinales très analogues.

⁷ Domaine de la botanique (et des autres sciences naturelles) qui s'occupe plus spécialement de la dénomination des taxons. "Taxon" (du gr. *taxis*, "arrangement", "ordre") est la dénomination générique des *unités systématiques* de tout ordre, de la famille à la variété. Dans la pratique, ce sont habituellement les espèces et les sous-espèces qu'on qualifie de taxons. Quand on parle de "taxonomie indigène" (ou populaire), on se réfère à ce que la culture considérée regarde comme des unités taxonomiques, lesquelles ne répondent pas forcément aux catégories savantes (des plantes à suc rouge peuvent représenter un taxon vernaculaire), ainsi qu'aux modes de classification de ces entités.

⁸ Pharmacopée majeure du Moyen Âge, dont l'origine se situe à l'apogée de l'École de Salernes, au XII^e siècle. — *Le Livre des simples médecines*, ms. 12322 de la Bibl. Nationale, édit. F. AVRIL, P. LIEUTAGHI, G. MALANDIN, 2^e éd., Paris, Vilo, 1990 (Commentaire de P. LIEUTAGHI, pp. 284-312 : *Un printemps de la pensée médiévale du corps et de la nature*).

L'ensemble des faits sociaux relatifs au végétal, dans le cadre d'une culture donnée ou dans la comparaison entre des cultures, construit donc bien cette *ethnologie à part entière* déjà évoquée, ethnologie dont les outils, dans l'approche des représentations, des savoirs et des pratiques, sont les mêmes que ceux de l'ethnologie au sens large.

Il y a, toutefois un *maniement* de l'ethnobotanique qui diffère selon la perspective initiale où l'on se situe. En ce qui concerne l'auteur de ces lignes, une longue attention à la floristique comme à l'écologie végétale a constitué ce qu'on peut qualifier de "fond naturaliste". C'est sur cet arrière-plan de connaissance de la flore et des milieux végétaux *pour eux-mêmes* que s'est élaboré le questionnement ethnologique. D'où la prise en compte des faits de sociétés au regard non seulement des plantes en tant qu'individus, mais aussi des contingences du peuplement végétal : habitat, notion de territoire floral et d'aire, incidences de l'action humaine, etc. De surcroît, les concepts de la biogéographie, qui concernent les modalités de la distribution des plantes, suggèrent eux-mêmes des façons nouvelles d'aborder celle des savoirs et des représentations⁹. De la botanique, on passe ainsi tout naturellement à une ethnobotanique où la plante ne peut simplement tenir lieu de prétexte occasionnel.

Puisqu'il n'existe pas, en France, de formation universitaire tournée vers le domaine européen, qui associerait explicitement naturalisme et sciences humaines dans une perspective d'enrichissement réciproque et de mise en pratique de la synergie obtenue, on aborde l'ethnobotanique en général plus ou moins incidemment, soit à partir d'une formation naturaliste, voire agronomique (cas des "pères fondateurs" de l'ex-laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du Muséum, A. Chevalier, R. Portères, A.-G. Haudricourt, J. Barrau¹⁰), soit dans le cadre d'une démarche de recherche à dominante ethnologique ou anthropologique.

Les travaux à caractère de synthèse qui constituent le corpus (quantitativement modeste) des écrits fondateurs de l'ethnobotanique française sont la plupart à mettre au compte des "naturalistes" ; tandis que les "anthropologues" sont plutôt des auteurs d'articles qui explorent, sur le prétexte d'un ou de quelques végétaux, une thématique propre à leur discipline : médecine, alimentation, symbolique, mythologie, religion, etc.¹¹ Il n'est pas exclu que la propension à conduire des essais d'ethnobotanique "globale" ait à voir avec la formation du naturaliste, entraîné à la prise en compte des ensembles d'êtres vivants dans leurs contingences spatiales et temporelles. Pour autant, l'ethnobotanique en question resterait de courte portée si elle privilégiait la description au détriment de la réflexion.

Tout ethnologue, à un moment de sa recherche, peut rencontrer une problématique où le végétal est impliqué. Un contrat d'étude visera, par exemple, la perception, le "vécu" du platane dans la ville méridionale¹². Ou bien un chercheur en milieu urbain sera amené à s'interroger sur le choix et la fonction des plantes d'appartement, dont on sait qu'elles arrivent parfois à occuper plus d'espace que des résidents pourtant à l'étroit. J'évoque souvent l'exemple du mémoire (il reste, semble-t-il, à écrire) sur les nombreux rituels qui accompagnent le semis du persil : est-ce qu'on

⁹ Il en est ainsi du concept de *vicariance*, qui exprime la situation où des espèces morphologiquement voisines s'excluent de leurs territoires respectifs (par exemple entre les Alpes et les hautes montagnes corses). Cet effet de substitution a des analogues du bord des connaissances relatives à la flore médicinale, où l'on voit des attributions thérapeutiques passer d'une plante à une autre (appartenant au même groupe ou non) lorsqu'on change d'aire culturelle. Ainsi, en Haute-Provence occidentale, celles du plantain "badasson" ont une situation vicariante au regard des plantains courants de la France moyenne, plantains dont elles occupent l'intégralité de la "niche thérapeutique", et bien que le badasson ne soit nullement perçu comme un plantain au niveau populaire (à propos du concept de "niche thérapeutique", voir "L'herbe qui renouvelle", *loc. cit.*, 5, 1).

¹⁰ Leurs travaux, corpus de base de l'ethnobotanique française, sont cités chez J. BARRAU (cf. note 1).

¹¹ Voir, par exemple, ce qu'inspire à Cl. LÉVI-STRAUSS un mythe associé à la récolte du rhizome de la fougère aigle dans les sociétés amérindiennes du N.-O. des U.S.A. : "La mère des fougères", *Langues et techniques, nature et société*, 2, pp. 367-369, 1972.

¹² Annie-Hélène DUFOUR en a donné un exemple d'une particulière qualité avec son *Arbre familial en Provence*, 109 p., nombr. phot., Aix en Provence, Édisud, 2001.

est ethnobotaniste pour avoir conduit ce type d'étude ? Ne peut-on peut s'en tenir à la qualité d'ethnologue, ou d'ethnographe¹³? Sans doute s'agit-il de distinguer de peu d'importance, puisque ces divers travaux prennent bien place parmi les thèmes de l'ethnobotanique générale, et enrichissent celle-ci d'autant mieux qu'ils répondent à une ethnologie bien conduite.

Pour autant, l'ethnobotanique comme champ de l'anthropologie, si elle s'alimente de toutes les productions de l'ethnologie qui la concernent, ne se fait discipline en droit de s'affirmer autonome que lorsqu'elle devient l'essentiel non seulement d'un travail, mais d'une pensée à visées synthétisantes : "faire de l'ethnobotanique" est une chose, que beaucoup partagent, se dire ethnobotaniste une autre. Aucune revendication élitiste ni, a fortiori, corporatiste là-dedans : la distinction ne s'impose qu'au regard de la définition de la discipline ; ce n'est pas parce qu'on réussit admirablement le fondant au chocolat (mieux peut-être que le restaurant qui s'en vante) qu'on s'attribue le titre de pâtissier.

L'indéfinition du champ induit des usages plus ou moins malheureux du qualificatif, en particulier quand il faudrait s'en tenir à ses acceptions les plus strictes. Revendiquer l'ethnobotanique est un abus de prérogatives lorsqu'on se contente de mener des enquêtes superficielles à seules fins de recueillir le plus pittoresque des recettes de médecine populaire, sans aucune attention réelle à l'arrière-plan social. Comment tirer parti d'un corpus qui ne dit rien du terrain, des contingences du milieu naturel, des informateurs, de l'origine des savoirs, qui ne livre aucune des données indispensables à l'interrogation ethnologique ? De surcroît, puisque le recueil se fait sur le mode du chalutage de données, sans ouverture d'un dialogue avec les informateurs, il exclut toute possibilité de restitution utile et contrecarre des retours au terrain plus respectueux. Mais cette pratique réductrice de l'ethnobotanique semble avoir fait son temps ; des réflexions comme celles qui sont conduites depuis 2001 à Salagon y contribuent au premier chef.

Ces dérives alimentent la confusion, très habituelle, entre "ethnobotanique" et "usages traditionnels du végétal", où la flore médicinale est en toute première place¹⁴, suivie de loin par les alimentaires de ramassage. Dans cette restriction à la part utilitaire susceptible de trouver réemploi en notre temps, on peut déceler le souci de satisfaire, sur un mode "sérieux", l'attrait (à bien des égards explicable) des sociétés urbaines pour ce qui les réenracinera symboliquement du bord de la nature, plus près de ces "énergies" dont la plante, surtout sauvage, est regardée comme un vecteur puissant. "Ethnobotanique" rassemble alors la nostalgie des savoirs perdus et le désir d'appropriation que l'intitulé savant vient cautionner¹⁵.

De l'abus du mot dans les disciplines qui devraient pour le moins en remuer les attributions avant l'emploi, on passe, dans le domaine public, à d'autres dérives. Encore sibyllin pour beaucoup, le terme d'ethnobotanique (dont nul, certes, n'est en droit de revendiquer la propriété) tend en même temps à devenir à la mode, sinon, dans certains cas, un label commercial. L'animateur de stages de cuisine "aux plantes sauvages" s'intitule ethnobotaniste, comme le vendeur de graines en godet, toutes prêtes (il suffit d'arroser) à diffuser des vertus "magiques" sur le balcon. La seule mention d'une propriété médicinale sur les étiquettes convertit la collection botanique austère en jardin ethnobotanique tout à coup (supposé) intelligible.

¹³ Le terme d'ethnographie, inventaire et mise en forme des faits qui constituent le matériau de l'ethnologie, apparaît ici sans aucune connotation dévalorisante : une bonne ethnographie vaut infiniment mieux qu'une mauvaise ethnologie, car c'est la source fiable à quoi l'on pourra toujours se référer. De surcroît, une bonne mise en forme des données révèle déjà des pistes de questionnement.

¹⁴ La très longue association de la botanique à la médecine (les deux disciplines ne se séparent vraiment qu'au XIX^e siècle) n'est pas sans effet important sur l'assimilation de l'ethnobotanique à une sorte de retour de la botanique vers ses origines.

¹⁵ Voir aussi ce qui est dit à la note 34.

Comme quoi, s'il prêle encore à bien des discussions du bord des sciences humaines, le concept se simplifie allègrement côté grand public, où il tient lieu de fourre-tout pour ce qui concerne les usages "traditionnels" (ou déclarés tels) du végétal. Le passage, ici, du savant au trivial, mériterait d'ailleurs qu'on s'y intéresse comme fait de société du ressort de l'ethnobotanique elle-même. "Ethnocuisine", comme "ethnomusique", n'ont guère gagné d'audience populaire à long terme ; "ethnobotanique", où la gourmandise de nature propre à notre temps trouve des saveurs nouvelles, pourrait bien ne faire que commencer une longue et palpitante carrière.

L'ethnobotanique dans sa spécificité.

Ou de l'intérêt de considérer à la fois la culture *et* la nature¹⁶.

Qu'on aborde l'ethnobotanique par son versant "naturaliste" ou seulement en lisière d'un chemin de sciences humaines, cette différence, comme on l'a vu, n'est pas sans effets sur la façon de concevoir la discipline et de la pratiquer. L'ethnobotanique "naturaliste", pour autant qu'on ne s'en tienne pas aux simples inventaires, va plutôt privilégier la prise en compte des incidences de la flore et du milieu végétal sur les faits de société. Avec le risque de voir l'attention trop exclusive à la plante faire négliger certaines contingences sociales qui sous-tendent, en arrière-plan, ce qui se manifeste à *travers* cette plante.

À l'inverse, l'ethnobotanique comme simple thème de recherche dans un propos ethnologique plus large tendra à se servir des rapports au végétal comme illustration, parmi d'autres, de l'interrogation ethnologique ou anthropologique sur une société donnée. Elle oubliera les spécificités qui s'attachent au couple plantes/sociétés. Elle négligera habituellement ce qu'on peut déjà apprendre d'important en considérant *pour lui-même* le milieu végétal qui participe à la construction de l'espace du regard, des activités sociales, et, plus profondément, des représentations du monde.

Les deux perspectives ne sont pas contradictoires. On répètera encore ici que l'ethnobotanique, dans son principe, partage les questionnements de l'ethnologie. Celle-ci, de son côté, peut intégrer, même dans le cadre d'une interrogation ponctuelle, les particularités du regard ethnobotanique qui peuvent lui être utiles. Cependant, *c'est sur l'arrière-plan naturaliste que l'ethnobotanique comme discipline semble susceptible de produire le plus d'interrogations spécifiques*, car elle peut alors faire la part de *ce qui relève en propre du végétal*.

Il y a d'abord, dans l'ethnobotanique telle qu'elle est ici perçue, un aspect fondamental, qui connaît sans doute des analogues dans d'autres domaines de l'ethnologie mais pas de façon aussi manifeste : dans le cadre d'une même zone biogéographique, et parfois plus largement, *les plantes sont des témoins immuables¹⁷ auprès des sociétés diverses et changeantes*. Il faut retenir ce couple *permanence de la plante/variabilité des cultures*. Le sureau noir de Scandinavie est le même que celui d'Écosse, de Bretagne, de Provence, d'Espagne et de Grèce ; le figuier cultivé en France l'est aussi dans tout le sud de l'Europe, au Maghreb, et dans tout l'Est méditerranéen depuis au moins les temps bibliques. Ces témoins végétaux de l'histoire et du présent des sociétés sont *susceptibles de tenir lieu de repères au regard des diverses cultures, dans l'espace comme dans le temps*. Et celui-ci recule jusqu'à la Préhistoire avec les données de l'archéobotanique.

L'attention aux relations plantes/sociétés sous-entend donc s'emblée qu'on peut entreprendre une ethnologie à caractère *comparatiste*, où l'on disposera de *marqueurs* fiables pour estimer la variabilité autant que les spécificités des représentations, des savoirs et des pratiques. Cette ethnobotanique comparative peut être mise en œuvre à des échelles géographiques très

¹⁶ L'argumentaire qui suit emprunte en partie à des textes associés à des documents administratifs (projets de recherche) ; certains passages en sont extraits.

¹⁷ La variabilité intrinsèque des plantes ici regardées comme témoins, si elle n'est pas à exclure, reste négligeable à l'échelle temporelle des sociétés humaines aux temps post-glaciaires.

différentes, du petit massif montagneux aux conditions de milieu homogènes, jusqu'à la perspective transcontinentale.

Une pareille approche ne peut aller sans de bonnes bases naturalistes, nécessaires déjà pour cerner les ensembles biogéographiques où l'on pose le questionnement ethnobotanique. Ici, l'ethnologue doit savoir de quoi l'on parle quand il s'agit de domaine atlantique, de domaine médio-européen, de région méditerranéenne ou d'espace paléo-tempéré, d'étages montagnard et subalpin, etc. Qu'on ne s'effraie pas prématurément, toutefois, à ce jargon sans grande malice : il sert surtout à éviter des périphrases ; la fréquentation des flores modernes ou des manuels de biogéographie permet de l'intégrer rapidement¹⁸.

Sans aller nécessairement jusqu'à des problématiques à caractère transcontinental (comme la prise en compte des nombreuses données associées à l'armoise en Europe et en Asie tempérée), l'*approche naturaliste préalable* permet de poser des questionnements ethnologiques appuyés sur ce qu'on sait déjà du milieu naturel, flore en particulier. C'est bien à partir des connaissances naturalistes qu'on trace ici la grille d'analyse ethnographique, puis le questionnement ethnologique.

De nombreux cas de figure peuvent être rencontrés. Parmi les plus évidents, on retiendra deux exemples où la végétation interfère avec une ou plusieurs cultures. Ainsi, une aire culturelle considérée comme homogène peut être traversée par des discontinuités importantes du peuplement végétal. C'est une situation qu'on rencontre en Basse-Provence, où l'on peut passer brusquement des massifs calcaires aux massifs siliceux, de la garrigue à chêne kermès au maquis à bruyère arborescente – tandis que la langue et le fond des pratiques sociales varient peu.

Dans une problématique inverse, une région aux contingences écologiques et florales à peu près homogènes est fragmentée par des barrières topographiques, parfois doublées de frontières politiques et/ou linguistiques, qui déterminent des aires culturelles distinctes, ou simplement ce qu'on qualifie aujourd'hui de "pays" ou de terroirs. Il en va ainsi, par exemple, entre Haute et Basse Bretagne, entre Haute-Provence alpine et Dauphiné, entre les régions rhodaniennes du Gard et du Vaucluse, entre deux vallées parallèles des Pyrénées, du Massif Central ou des Alpes, entre les rives alsacienne et allemande du Rhin, etc.

Le simple fait d'établir cette perspective, où l'on considère en parallèle la végétation et la ou les sociétés, induit de nombreuses interrogations qui n'apparaîtraient pas forcément dans l'approche ethnologique classique. On peut ainsi se demander, dans le premier cas où l'on pose des ruptures de végétation à l'intérieur d'une même aire culturelle, ce qui peut être substitué (ou non) dans les dénominations vernaculaires, dans des fonctions médicinales, artisanales ou autres, de quelle façon on identifie des milieux différents mais aux finalités identiques, etc. Que traduit *une* société de sa rencontre avec *des* végétations ?

Dans le cas où il s'agit de ruptures culturelles dans des conditions de cohérence florale, si un questionnement analogue reste en partie valide, on se trouve aussi devant des problématiques nouvelles : y a-t-il des relations à cette flore qui sont communes à l'ensemble des sociétés considérées ? Lesquelles sont particulières à certaines sociétés, et pourquoi ? Pourquoi un végétal commun à l'ensemble de l'aire biogéographique donnée est-il perçu ou mis en œuvre ici et non là ?

¹⁸ Voir en particulier : OZENDA, P. *Biogéographie végétale*, 374 p., fig. phot., cartes, Paris, Doin, 1964 ; *Végétation du continent européen*, 272 p., illustr., Paris, Delachaux & Niestlé, 1994. — Précisions sur la terminologie dans : DE LAGE, A., & G. MÉTAILIÉ, *Dictionnaire de biogéographie végétale*, 579 p., Paris, C.N.R.S., 2000.

Pourquoi, si l'on s'en tient à une plante commune partout, privilégie-t-on ici certaines relations avec elle, ailleurs d'autres ? Quelles différences, quelles similitudes entre *des* sociétés à l'intérieur d'un *même* contexte végétal ?

L'exemple du sureau, l'un des meilleurs marqueurs ethnobotaniques européens (sinon de l'Hémisphère Nord tempéré), illustrera encore ce genre d'interrogation : dans certaines régions, c'est une plante surtout perçue comme favorable, qui héberge des esprits protecteurs ; ailleurs, c'est un arbuste maléfique, associé au démon et à la magie noire. Si l'on consomme ses fruits à l'instar des mûres dans certaines aires culturelles, ainsi dans les pays germaniques, on les considère en d'autres lieux comme du poison. Ici, on privilégiera l'emploi interne de l'infusion des fleurs, comme remède des "refroidissements" en particulier, et l'on ne retiendra d'autre emploi externe que celui de collyre ; ailleurs, comme en Haute-Provence, les usages vulnérables tiendront une place non négligeable.

Ces variations dans la relation au végétal n'ont évidemment rien de fortuit. Elles se relient *toujours* à l'histoire de l'élaboration des connaissances au regard du milieu naturel, histoire très ancienne ou relativement récente, parfois très récente. Dans certains cas, l'aire actuelle de perception et de mise en œuvre d'une plante, considérée au regard de la diffusion spatiale de l'espèce, voire de son histoire géologique récente, peut témoigner d'extensions culturelles aujourd'hui disparues, ou fractionnées au point de n'être plus reconnaissables.

Dans les Alpes et en Scandinavie, on met en garde les enfants et les adolescents contre la consommation de l'airelle des marais, *Vaccinium uliginosum*, l'*orcette* des Savoyards – par ailleurs souvent récoltée à l'égale des myrtilles, en particulier dans le Nord. Simple interdit sans explication dans les régions alpines (où la plante, en général, n'est connue que de façon confuse), la prohibition semble se rattacher, en Scandinavie, à des connotations d'ordre érotique attestées par des noms à caractère sexuel, et certains rôles dans la mythologie populaire¹⁹. Dresser un inventaire aussi exhaustif que possible des appellations vernaculaires de l'airelle des marais en Europe, aussi bien que des croyances associées, pourrait faire ressurgir la trace de très anciennes circulations de savoirs et d'images. Car cette baie des climats froids (étages subalpin et alpin des montagnes du sud de l'Europe, landes et toundra nordiques) n'a gagné les régions septentrionales qu'avec le recul de la calotte glaciaire du Würm. Ce qu'on dit à son propos en Scandinavie, où elle est commune aux basses altitudes, pourrait témoigner des représentations qui avaient cours il y a 12 000 ans au pied des massifs alpins, où elle s'est aujourd'hui réfugiée dans les hauteurs, où, souvent, on ne sait plus grand chose à son propos, sinon qu'il est préférable de ne pas la confondre avec la myrtille.

Il s'agit bien sûr d'hypothèses. Ce qui concerne l'*orcette* dans les Alpes peut très bien procéder d'influences culturelles d'origine septentrionale, pas forcément anciennes, qui auraient migré vers le Sud. Lors de la guerre de 1939-45, les occupants allemands n'ont-ils pas enseigné les emplois alimentaires du sureau en Morvan, où l'on tenait le fruit pour immangeable avant leur venue ? Le remaniement des "savoirs naturalistes populaires"²⁰ n'a jamais cessé. Pour autant, exclure que l'enquête ethnobotanique fasse apparaître des faits de constitution ancienne, voire très ancienne, des "survivances", est un a priori qui ne résiste pas au témoignage de l'écrit²¹.

¹⁹ En Amérique septentrionale, ce fruit, très courant et largement récolté par les populations indiennes, ne prête pas à suspicion (selon les sources consultées). Comme la plante, sous diverses formes voisines, s'étend aussi à l'Asie septentrionale, il est possible de s'interroger sur son statut dans l'ensemble de l'Eurasie.

²⁰ C'est l'intitulé de l'appel d'offres lancé en 1981 par la Mission du Patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture, démarche qui a compté pour beaucoup dans le regain d'intérêt à l'égard des relations entre les sociétés rurales françaises et leur environnement, à la fin du XX^e siècle.

²¹ Comme l'atteste la mention, chez MATTIOLI (*Les commentaires sur Dioscoride*, éd. 1655), de l'emploi des feuilles d'aulne en semelle interne des chaussures, pour "délasser" ceux qui ont les pieds enflammés par la marche : en 1975, la recette a été retrouvée lors d'une enquête en Bretagne (MAHÉ, Jean. "La médecine du peuple. Ébauche d'un catalogue de quelques maladies courantes et de leurs différents remèdes naturels", A4, 24 p., La Guédenne de Dinan,

Si l'ethnobotanique ici esquissée ne perd pas de vue les repères définis par l'anthropologie culturelle, en particulier lorsqu'ils mettent en garde contre l'illusion de permanence des savoirs et des représentations, elle ne sacrifie pour autant à aucune orthodoxie, préférant l'hypothèse stimulante qui demande la confirmation des faits aux constats bien établis mais dont l'analyse tourne court faute d'audace conceptuelle. La tentative d'interprétation diachronique²² des faits de société en relation avec la flore requiert toujours des éléments de validation, mais son rôle ne peut être minimisé, tant on doit tenir pour essentiel le témoignage de l'écrit dans la démarche de l'ethnobotanique européenne, par essence diachronique comme on l'a vu plus haut.

On plaide bien ici pour une démarche scientifique accueillante à l'extrapolation, jusqu'à la rêverie ; car c'est dans la plus grande souplesse possible de la raison que la pensée rationnelle trouve souvent son élan et ses lumières.

"L'écologie des savoirs".

Très généralement, il n'existe pas de lien direct entre l'aire de distribution d'un végétal et celle d'un fait culturel associé. Une plante prioritaire pour une société donnée peut être complètement ignorée dans une société voisine, même si elle croît communément sur les deux territoires. C'est une donnée de base qui apparaît dans les enquêtes ethnobotaniques où l'on chevauche des unités géographiques voisines. L'impératoire, *Peucedanum ostruthium*, panacée de la médecine populaire dans les Alpes septentrionales, est inconnue comme remède dans les Alpes du Sud, où elle reste pourtant commune dans l'étage subalpin des massifs internes. Sans l'approche naturaliste évoquée plus haut, en l'occurrence la définition d'une aire botanique, le questionnement ethnologique perd en substance.

Dans nos régions, l'étude des relations entre pharmacopée traditionnelle et ressources offertes par le milieu végétal montre qu'on est loin de la concordance attendue. En pays méditerranéens, la flore spécifique au climat, si manifeste dans les paysages, n'est que relativement peu représentée dans les emplois populaires. Les contingences qui ont constitué, en Europe, un "fonds commun" des savoirs à l'échelle transnationale (ils concernent des plantes répandues comme le sureau, l'ortie, la bardane, l'armoise, la ronce, etc.) semblent l'emporter largement sur l'influence du milieu dans l'élaboration des connaissances d'un terroir donné. Cependant, il y a aussi des savoirs régionaux et locaux spécifiques, parfois même étroitement circonscrits, voire propres à des plantes confinées en une aire géographique très étroite.

Cette approche du fait d'ordre ethnobotanique au regard des contingences de la flore et des sociétés ouvre à la possibilité de s'interroger sur ce qu'on peut qualifier d'*écologie des savoirs*, c'est-à-dire sur les *modes de compréhension, de sélection et d'application empiriques des propositions de la nature*.

Si l'on s'en tient aux données relatives à la pharmacopée, qui sont de loin les plus représentées dans les enquêtes récentes, on peut par exemple se demander ce qui détermine le choix de la plante-remède dans un ethnoécosystème²³ donné : Qu'est-ce qui, dans une même indication médicinale, dans un même propos alimentaire ou artisanal, fait préférer tel végétal à tel autre, pourtant parfois présent en même abondance dans la localité ? A quels critères, à quelle histoire se rapportent l'universalité ou le particularisme d'un savoir ou d'une représentation associés à une plante commune ? Pourquoi y a-t-il çà et là des "savoirs endémiques", en rapport soit avec

1975. — Notes d'enquêtes, malheureusement la plupart très brèves, dans le nord de l'Ille-et-Vilaine).

²² Qui procède par comparaison entre les données actuelles et celles du passé, ou entre données du passé.

²³ Terme barbare mais concept très utile, "ethnoécosystème" prend en compte la société dans ses relations à l'environnement (ou réciproquement), comme un ensemble d'interactions où le présent ne peut être séparé des effets du passé.

des plantes elles-mêmes très localisées, soit avec des plantes répandues mais sans liens particuliers, ailleurs, avec les sociétés ? Peut-on mettre en évidence les lignes de force qui pourraient structurer les rapports entre ressources offertes par le milieu de vie et connaissances locales en matière de perception et d'usage de la flore ? Il s'agit là d'interrogations qui appellent à l'évidence une ethnologie comparative²⁴.

J'ai suggéré de mettre le concept "d'écologie des savoirs" à l'épreuve du terrain dans le cadre de recherches pluridisciplinaires, alliant écologie végétale, floristique et ethnologie²⁵. Ces programmes définiraient des zones d'études comparatives sur la base, par exemple, de la similitude des morphologies de la végétation dans des situations de biotope analogues. On pourrait, par exemple, mener des recherches conjointes, dans le maquis du Var et des Pyrénées-Orientales, de Corse et de Sardaigne, dans les landes armoricaines, écossaises et cantabriques, dans les garides²⁶ du Valais et des Hautes-Alpes, etc.

Une autre entrée consiste à sélectionner un lot d'espèces communes à divers ethnoécosystèmes (l'ortie, la ronce, le plantain, etc., mais aussi bien des plantes domestiques comme le chou et le souci), et à en dresser un profil ethnobotanique aussi précis que possible dans les sociétés concernées, jusqu'à l'établissement d'un essai de cartographie de leurs situations relatives dans ces sociétés. Cette démarche, par définition, doit s'accompagner d'un questionnement sur les raisons qui font associer des fonctions utilitaires et/ou symboliques à ces végétaux, d'une société à l'autre, et aussi bien sur ce qui ne se partage pas. Dans ce dernier cas, on s'interrogera sur ce qui peut être choisi chez d'autres plantes, voire dans d'autres domaines que la flore, pour remplacer les fonctions manquantes. Du possible recouvrement des espaces où s'exprime tel ou tel type de relation, image forcément imparfaite puisque les matériaux de terrain à ce jour rassemblés sont très insuffisants, en grande partie par défaut d'enquêtes récentes, peut s'ébaucher le tracé d'aires culturelles sans contingences obligées avec celles qui sont aujourd'hui reconnues.

Quelle que soit la façon d'aborder l'étude de l'écologie des savoirs, la recherche doit obligatoirement s'appuyer sur une prise en compte des contingences de la distribution des plantes, de la nature des écosystèmes végétaux, sans parler de la nécessité basale de connaître l'identité des espèces les plus répandues dans l'aire étudiée. Ce qui sous-entend (on y revient encore) de bonnes notions de botanique, la capacité de distinguer, sinon des associations végétales au sens strict, en tout cas des paysages végétaux²⁷. Ainsi s'élabore *une ethnobotanique soucieuse de faire la juste part de la plante et du milieu*, approche qui répond à la définition de J. Barrau, citée en début d'article.

²⁴ Ces questions sont déjà évoquées dans *L'herbe qui renouvelle*, en particulier aux pp. 189-193, de façon approximative mais avec un schéma (pp. 194-196) qui, tout hypothétique qu'il soit, tente d'illustrer ce qui est qualifié de "périmètres de connaissance". cf. P. LIEUTAGHI, *L'herbe qui renouvelle. Un aspect de la médecine traditionnelle en Haute-Provence*, 374 p., illustr., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1986 (biblio. de base).

²⁵ Voir P. LIEUTAGHI, "Plantes et histoire des sociétés. Pour une ethnobotanique alpine. L'exemple du Briançonnais". *Évolutions biologiques et culturelles en milieu alpin. Actes de l'université d'été 1999*, pp. 116-128, CRDP des Hautes-Alpes et de l'Académie d'Aix-Marseille, 2000.

²⁶ par "garides", les écologistes entendent des zones de moyenne altitude chaudes et sèches, où la végétation, à dominance de pelouses et de broussailles, intègre des plantes d'affinités steppiques.

²⁷ Ces perspectives peuvent paraître décourageantes à ceux qui, tout intéressés qu'ils soient par l'ethnobotanique, butent encore sur la (supposée) opacité de la botanique. Toutefois, l'ethnobotanique à tendances naturalistes accepte volontiers les frères convers qui se satisfont, pour commencer, des abords du monastère, où ils passent leur noviciat dans la compagnie austère de l'ortie et du chiendent, exposés toutefois aux tentations du sureau. Il y a déjà là de quoi découvrir bien des choses encore ignorées sur ce qui se trame depuis les origines entre les hommes et les plantes, fussent-elles les plus ordinaires.

Des matériaux à questionner.

Entre urgence et indifférence, le retour nécessaire au terrain.

En France, *cette ethnobotanique-là reste à construire à peu près entièrement*. Beaucoup des pistes d'interrogation ici esquissées attendent l'épreuve du terrain, ou la synthèse de faits dispersés, insuffisamment étudiés parce que dépourvus de grille d'analyse adéquate. *Elle nécessite surtout du matériau ethnographique issu d'enquêtes de qualité*²⁸, qui prennent en compte une fraction significative de la société considérée dans la plus large étendue possible de ses relations²⁹ avec la flore : noms ; perception et description des plantes et des milieux ; forme précise des usages (impliquant ce qui est peut être dit par les informateurs sur leur origine) ; aspects symboliques, etc. Ce n'est que depuis les dernières décennies du XX^e siècle que ce mode de collecte s'est progressivement développé en France, succédant aux enquêtes trop souvent laconiques des "folkloristes", pour autant que ceux-ci aient prêté attention à ces aspects, considérés comme mineurs, du fait social³⁰.

Mais peut-être est-il déjà trop tard et n'aurons-nous jamais les données de terrain suffisamment bien distribués dans l'espace, suffisamment étoffées, pour étayer une réflexion ethnobotanique appropriée à nos sociétés comme à notre environnement végétal. Le monde rural en tant que culture a cessé d'intéresser les financeurs publics, requis par l'expansion des nouvelles manières de vivre (ou de dépérir) en ville, métamorphose autant que tératogenèse sociale dont on connaît les enjeux politiques, capables de vous retourner des majorités en moins de deux.

Que viennent faire là-dedans les dialogues entamés avec le sureau depuis au moins le Néolithique, la mémoire intacte d'une connaissance apparue avant le peuplement américain et aujourd'hui commune à l'Hémisphère Nord tempéré, la saveur de lisière qui affirme une identité, la similitude qui soigne ? Il faut gérer le plus urgent, c'est-à-dire précipiter l'urgence. Certes, les cultures occidentales, au début du troisième millénaire, sont de nature radicalement "urbaine", et il serait paradoxal qu'elles ne se préoccupent pas d'abord d'elles-mêmes. L'ethnologie en témoigne, qui s'adonne de plus en plus au "nous" après s'être trop longtemps occupé de "l'autre". Faut-il pour autant cesser d'aller voir de tous les bords où s'est construite la raison, y compris dans le plus patient de l'usage du monde, là où l'édification de la pensée ne doit pas tous ses repères aux productions antérieures de la pensée, tient aussi aux propositions premières de choses.

²⁸ Comme celles de C. CROSNIER en Morvan, M. AMIR en Luberon et Verdon, D. DELCOUR en Briançonnais. Malheureusement, le matériau brut de ces études (ensemble des données simplement mises en forme par plantes), source indispensables aux études comparatives, reste le plus souvent à l'état d'inaccessible "littérature grise" (une enquête minutieuse, conduite en Cévennes au début des années 1980, n'a jamais connu d'édition publique d'aucune sorte).

²⁹ Pour l'ethnobotaniste français R. PORTÈRES, l'un des fondateurs de la discipline dans le cadre de l'ex-Laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du Muséum national d'histoire naturelle, les plantes sont "en relation" avec l'homme "dans tous les cas d'usage sans nom, de nom sans usage, de nom et usage" (*Cours d'ethnobotanique générale*, pp. 52-61, 1969). Il en résulte la notion de "taux d'ethnobotanicité", expression de la part florale reconnue par la société considérée (les plantes "en relation") au regard du nombre total de taxons présents sur son territoire. Ce concept, où l'acception du terme "usage" doit être élargie à l'ordre symbolique, est discuté dans "L'herbe qui renouvelle", *loc. cit.*, pp. 36-39.

³⁰ Il y a un grand nombre de précieuses données chez P. SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, vol. 3, *La faune et la flore*, 541 p., Paris, 1906 [flore, pp. 365-533], réédit., Paris, Imago, 215 p., 1985 (préface de Pascal DIBIE). Toutefois, ces informations, regroupées par thèmes, où les collectes de l'auteur (en Bretagne surtout) se mêlent à de nombreux emprunts aux sources historiques, ne peuvent être facilement rapportées à des sociétés ni à des époques particulières. La richesse du matériau se perd par défaut de structure analytique d'arrière-plan et, de ce fait, constitue bien moins une ethnobotanique qu'une ethnographie à prétexte végétal. Le regroupement par plantes des informations de Sébillot, avec (autant que possible) mention des sources, en ferait un corpus plus approprié à la perspective ici esquissée.

On a insisté sur le fait que les pistes de questionnement ici proposées ouvrent à une ethnobotanique et à une ethnoécologie comparatives. La comparaison nécessite des matériaux de nature comparables, des corpus prêtant à des analyses en parallèle. Pour combler les immenses lacunes de l'ethnographie française en ce domaine (sans parler de l'état des collectes dans les autres pays européens, domaine latin en particulier), il importerait de définir au plus tôt un maillage du territoire³¹ où *conduire les dernières enquêtes à même d'enrichir le corpus oral français en matière de perception et d'usage de la flore.*

Alors que les chercheurs en sciences humaines s'inquiètent de la disparition de leurs archives, de la "perte d'information gigantesque" dont souffre la discipline³², on ne saurait qualifier de nostalgie déplacée l'appel à entreprendre les ultimes collectes dont on a tenté ici de montrer l'importance dans des domaines inhabituellement revendiqués par l'ethnobotanique – qui a d'autres fonctions "pratiques" que de signaler aux laboratoires pharmaceutiques des emplois médicaux où se dissimuleraient des molécules éventuellement rentables³³.

Il reste à dire que, parmi les bonnes raisons d'un travail comparatif dans le domaine français, et plus encore en Europe comme dans l'espace méditerranéen, on ne saurait négliger le *rôle unificateur des études sur les relations des sociétés avec le végétal*. Comme on l'a vu plus haut, les plantes, qui n'ont rien à faire des frontières politiques, accompagnent habituellement des cultures très diverses, où elles peuvent se voir attribuer des rôles spécifiques, mais où, plus souvent, elles diffusent des attributions parfaitement transnationales. Il n'y a pas si longtemps, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, la sage-femme allait enterrer le placenta au pied d'un figuier, par excellence arbre de fécondité du Bassin méditerranéen, arbre donneur de lait, capable de remercier l'offrande par une bonne lactation chez la mère ; on trouve une pratique analogue en Kabylie. Sociétés, cultures différentes ; mais alliances du côté des apprentissages anciens, là où se fonde le rapport avec les usages et les signes des choses.

En approfondissant le dialogue entre les cultures, en signalant des particularismes qui contribuent à construire les identités, mais aussi en dégagant les assises du *fonds commun* des savoirs et des représentations, *l'ethnobotanique joue pleinement son rôle de science humaine* : elle œuvre sur des relations dont le dialogue seul permet l'éclaircissement. Le propos du séminaire de Salagon, qui souhaite privilégier l'attention aux modes de constitution et de circulation des faits sociaux alliés au végétal dans l'ensemble du domaine méditerranéen, vise tout autant la science que le partage des idées pour une meilleure compréhension commune.

Pierre Lieutaghi 2001

³¹ Par exemple dans le cadre du réseau des espaces naturels, où se situent déjà plusieurs recherches de qualité.

³² cf. *Le Monde*, 21 juin 2002, suppl. "Livres", p. VIII, "Les sciences humaines et leur mémoire".

³³ Le terme d'ethnobotanique trouve son emploi le plus pernicieux lorsqu'il cautionne la recherche pharmacologique à des fins spéculatives. "L'ethnobotaniste" engagé par des laboratoires pour enquêter sur les connaissances indigènes en matière de remèdes végétaux, en particulier dans les régions tropicales et équatoriales, a souvent une simple fonction de rabatteur de molécules. Toutefois, des réactions se dessinent du côté des chercheurs soucieux de substituer le partage au pillage.